



Commission thématique n°4

Développement durable des usages de l'eau

Lundi 4 novembre 2013 – 10h00

Communauté d'Agglomération d'Hénin-Carvin



Ordre du jour



1. Cadre de déroulement de la réunion
2. Rappels des étapes précédentes
 - Rappel des objectifs du SAGE
 - Rappel des objectifs du scénario tendanciel
 - Objectifs de la réunion
3. Objectifs fixés par la CLE
4. Synthèse
5. Perspectives



Cadre de déroulement de la réunion



Cadre de déroulement de la réunion



- Rapport transmis aux commissaires le 21 octobre
- Remarques sur les **parties 1 à 6 du rapport** et son atlas transmises par écrit jusqu'au 31 octobre
- Remarques sur les **objectifs fixés par la CLE** au fil de la réunion
- Amendement et diffusion du rapport à la CLE le 18 novembre

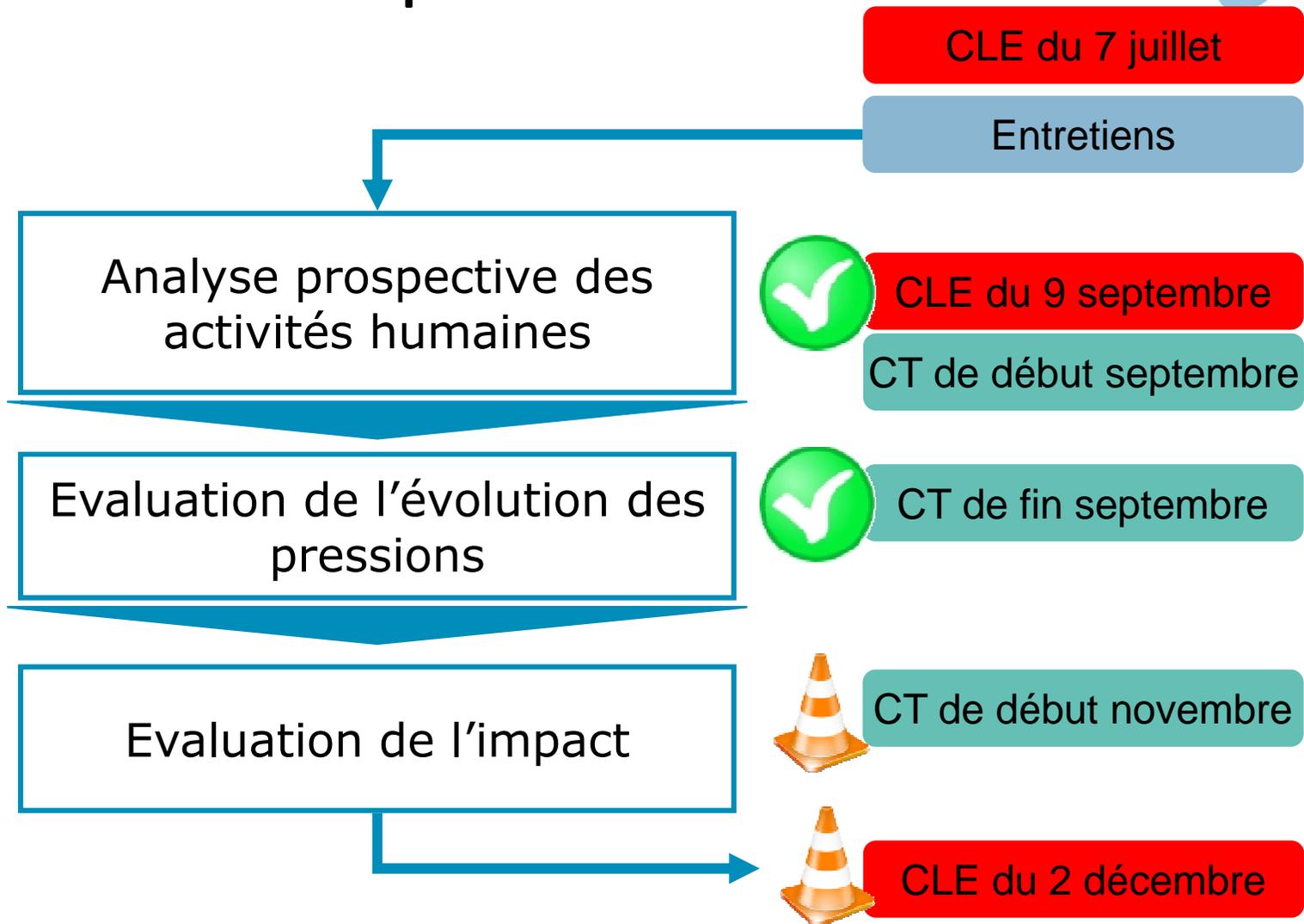


Rappels des étapes précédentes



Source : Marais de la Marque, LMCU

Rappel des étapes de concertation précédentes



Le scénario tendanciel permet-il d'atteindre les objectifs du SAGE?



- Objectifs réglementaires : DCE
 - Atteinte du bon état quantitatif et qualitatif des masses d'eau souterraine et superficielle
- Objectifs de la CLE : Objectifs formulés dans le diagnostic
 - Objectifs supplémentaires sur les nappes, les milieux, les risques, la conciliation des usages

Objectifs fixés par la CLE relatifs au développement durable des usages de l'eau



1. Développer le transport fluvial sur le territoire par:

- A. La poursuite du projet Canal Seine Nord;
- B. Le développement des infrastructures portuaires;
- C. La préservation du foncier le long des voies d'eau afin que des entreprises puissent s'y installer.

2. Valoriser le territoire par le développement de loisirs liés à l'eau par :

- A. La mise en cohérence des voies douces/trames vertes à l'échelle du SAGE;
- B. Le développement des infrastructures et des services d'accueil des plaisanciers et sportifs;
- C. La poursuite du travail de sensibilisation et d'éducation des associations locales autour de lieux propices (zones humides et cours d'eau)

Rappel des objectifs du « scénario tendanciel »



- Evaluer l'état probable des masses d'eau et des milieux aux échéances fixées par la DCE en analysant l'évolution des activités et des pressions

Objectifs de la réunion



- Valider les alertes sur le risque de non atteinte des objectifs de la CLE



Objectifs fixés par la CLE



Source : Marais de la Marque, LMCU

Développer le transport fluvial sur le territoire



A. Par la poursuite du Canal Seine Nord

ACTIONS ACTUELLES ET FUTURES	POINTS D'ALERTE
<ul style="list-style-type: none">• Projet en cours de reconfiguration ;• Doublement de l'écluse à Quesnoy ;• Projets sur la voie d'eau dépendants du canal Seine Nord:<ul style="list-style-type: none">– Projet de téléconduite 24h/24 sur le canal à grand gabarit et 12h par jour sur les voies connexes ;– Recalibrage de la Lys mitoyenne à 4400 tonnes en alternat.	<ul style="list-style-type: none">• Le projet canal Seine Nord devrait fortement dynamiser le transport fluvial d'ici 2030.

Le transport fluvial devrait se développer en lien avec le canal Seine Nord



Développer le transport fluvial sur le territoire



B. Par le développement des infrastructures portuaires

ACTIONS ACTUELLES ET FUTURES	POINTS D'ALERTE
<ul style="list-style-type: none">• Développement du port de Dourges Delta 3 ;• Développement du port de Harnes ;• Redéploiement du Port historique de Lille ;• Opportunité sur le canal de la Souchez.	<ul style="list-style-type: none">• Des projets dépendants du canal Seine Nord.

De nombreux projets sur le territoire, dépendants cependant du calendrier de mise en œuvre du canal Seine Nord



Développer le transport fluvial sur le territoire



C. Par la préservation du foncier le long des voies d'eau afin que des entreprises puissent s'y installer

ACTIONS ACTUELLES ET FUTURES	POINTS D'ALERTE
•Pas de démarche spécifique identifiée	

Pas de démarche spécifique identifiée

Valoriser le territoire par le développement des loisirs liés à l'eau



A. Par la mise en cohérence des voies douces/trames vertes à l'échelle du SAGE

ACTIONS ACTUELLES ET FUTURES	POINTS D'ALERTE
<ul style="list-style-type: none">• Liaison voies vertes/chemin de halage réalisée le long de la Marque ;• Développement de la boucle trame verte 18 de la CALL ;• Réflexion en cours sur un corridor entre l'ex-bassin minier et le Parc de la Deûle ;• Projet en réflexion de la Chaîne des Parcs entre CALL/CAHC/ArtoisComm;• Projet EuroVélo.	<ul style="list-style-type: none">• Beaucoup de projets déclinés localement, besoin de connexions complémentaires.



Valoriser le territoire par le développement des loisirs liés à l'eau



B. Par le développement des infrastructures et services d'accueil des plaisanciers et sportifs

ACTIONS ACTUELLES ET FUTURES	POINTS D'ALERTE
<ul style="list-style-type: none">• Projet de port de plaisance sur Lille en réflexion ;• Opportunités d'aménagement sur le Canal de Roubaix ;• Requalification de la gare d'eau de Pont-à-Vendin en halte nautique ;• Parc Natura Sport sur Fouquières-lez-Lens.	<ul style="list-style-type: none">• Tourisme fluvial en baisse ces dernières années ;• Incertitudes sur les impacts à attendre du canal Seine Nord.

Plusieurs projets concrets, mais des incertitudes sur les tendances à venir



Valoriser le territoire par le développement des loisirs liés à l'eau



C. Par la poursuite du travail de sensibilisation et d'éducation des associations locales autour de lieux propices (zones humides et cours d'eau)

ACTIONS ACTUELLES ET FUTURES	POINTS D'ALERTE
<ul style="list-style-type: none">• Cartographie des zones de pêche en cours d'élaboration pour mieux renseigner la population ;• Travail local des AAPPMA, via les ateliers pêche nature notamment.	<ul style="list-style-type: none">• Une baisse nette de l'activité pêche liée à l'évolution de la société ;• Une méconnaissance des fonctionnalités des zones humides par le grand public.

Des actions locales à renforcer encore





Synthèse



Source : Souchez Immobilier

Synthèse sur les objectifs de la CLE



OBJECTIF	POINTS D'ALERTE	CONCLUSION
Développer le transport fluvial sur le territoire	Pas d'actions spécifiques et concertées à l'échelle du bassin pour préserver le foncier le long des voies d'eau pour que des entreprises puissent s'y installer	
Valoriser le territoire par le développement des loisirs liés à l'eau	Beaucoup de projets prévus ou en réflexion Une sensibilisation sur les milieux aquatiques et humides à renforcer encore	



Perspectives



Source : AF3V, Coulée Verte de la Deûle

Calendrier



	M0					M1					M2				M3				M4				M5								
	JUILLET					AOÛT					SEPTEMBRE				OCTOBRE				NOVEMBRE				DECEMBRE								
	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52				
Phase 1 - Elaboration du scénario tendanciel																															
Entretiens avec les acteurs du territoire	◆	◆									●	●																			
Evaluation des évolutions socio-économiques du territoire											◆	●																			
Evaluation des évolutions des masses d'eau, des milieux et des risques liés à l'eau													●	◆	●																
Analyse des impacts socio-économiques et environnementaux du scénario tendanciel															●	◆	●		◆	●				◆	◆						
Vérification et réception des documents																															



Réunion	Date	Lieu
Bureau de la Commission Locale de l'Eau	2/12/2013 à 14h	LMCU
Commission Locale de l'Eau	2/12/2013 à 16h30	LMCU

MARQUE & DEÛLE

SaOe
Schéma
d'Aménagement et
de Gestion des Eaux



En partenariat avec :

